

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. XVIII. — Cl. 1.

N° 629.493

**Crayon porte-mines.**

USINES PENKALA S. A. résidant en Serbie-Croatie-Slovanie.

**Demandé le 15 février 1927, à 16<sup>h</sup> 30<sup>m</sup>, à Strasbourg.**

**Délivré le 26 juillet 1927. — Publié le 10 novembre 1927.**

(Demande de brevet déposée en Tchéco-Slovaquie le 22 février 1926. — Déclaration du déposant.)

Cette invention a pour objet un perfectionnement apporté aux crayons porte-mines, dont la mine 1 est logée dans une gaine coulissante guidée dans la tige du crayon, cette mine venant en outre buter contre un fil-poussoir 2 s'appuyant par son autre extrémité 3 contre un ressort aménagé dans le fond du creux de la tige. Jusqu'à présent l'assemblage du fil-poussoir et du ressort s'opérait par une soudure, ce qui — abstraction faite de la grande difficulté d'obtenir des assemblages parfaits et durables — engendre maints inconvénients. Un tel inconvénient, entre autres, réside dans la possibilité d'endommagement du ressort pendant l'introduction du fil-poussoir, défaut pouvant nuire à la position concentrique du fil et se traduire très souvent par un fonctionnement défectueux du crayon porte-mines.

Le perfectionnement apporté à ce genre de crayon porte-mines consiste dès lors dans le fait que l'appui élastique du fil-poussoir est assuré par un ressort 5, un tampon élastique ou un autre organe analogue disposé librement entre un piston 4 adapté au bout du fil-poussoir et le fond du creux de la tige de crayon. Le ressort ainsi disposé est absolument inaccessible, donc soustrait à tout endommagement. D'autre part, grâce à la suppression de la soudure, la fabrication du

crayon porte-mines se trouve grandement simplifiée et rendue moins coûteuse.

Le piston 4 est percé d'un trou central 6 recueillant le fil-poussoir et assurant sa position centrale correcte. Cette position centrale n'est pas toujours réalisée dans les constructions actuelles, et ce défaut importune le fonctionnement des crayons. Un creux conique pratiqué dans le piston 4 pour faciliter la mise en place du fil-poussoir 3 offre en outre l'avantage que la gaine, en entrant complètement dans le creux de la tige du crayon, trouve une butée-limite excluant le coincement qui se produit facilement dans les constructions actuelles, lorsque le ressort conique soudé au fil vient buter à fond contre le bout intérieur élastique de la gaine 9.

Le perfectionnement qui fait l'objet de la présente invention s'applique également aux crayons à dispositif de vissage et notamment à ceux dont la mine ne peut être retirée, en outre aux crayons de tous genres et pour toutes applications, pour lesquels une disposition élastique de la mine est désirable. Fig. 1 représente en coupe longitudinale un mode de réalisation du nouveau crayon porte-mines.

RÉSUMÉ.

L'invention vise :

1° Un crayon porte-mines, dont la mine

**Prix du fascicule : 5 francs.**